



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
Comité du LOIR-ET-CHER



**DIM. 19
AVRIL
2026**

ACCUEIL À PARTIR DE 09H30
Départs Jeunes : 11h10
Départs Adultes : 14h15

Ouvert
à toutes fédérations
et non-licenciés.

**RESTAURATION
SUR
PLACE**



Régional VTT
Parc de Loisirs



Pépinière Dasmien



ufolep-cyclisme.org

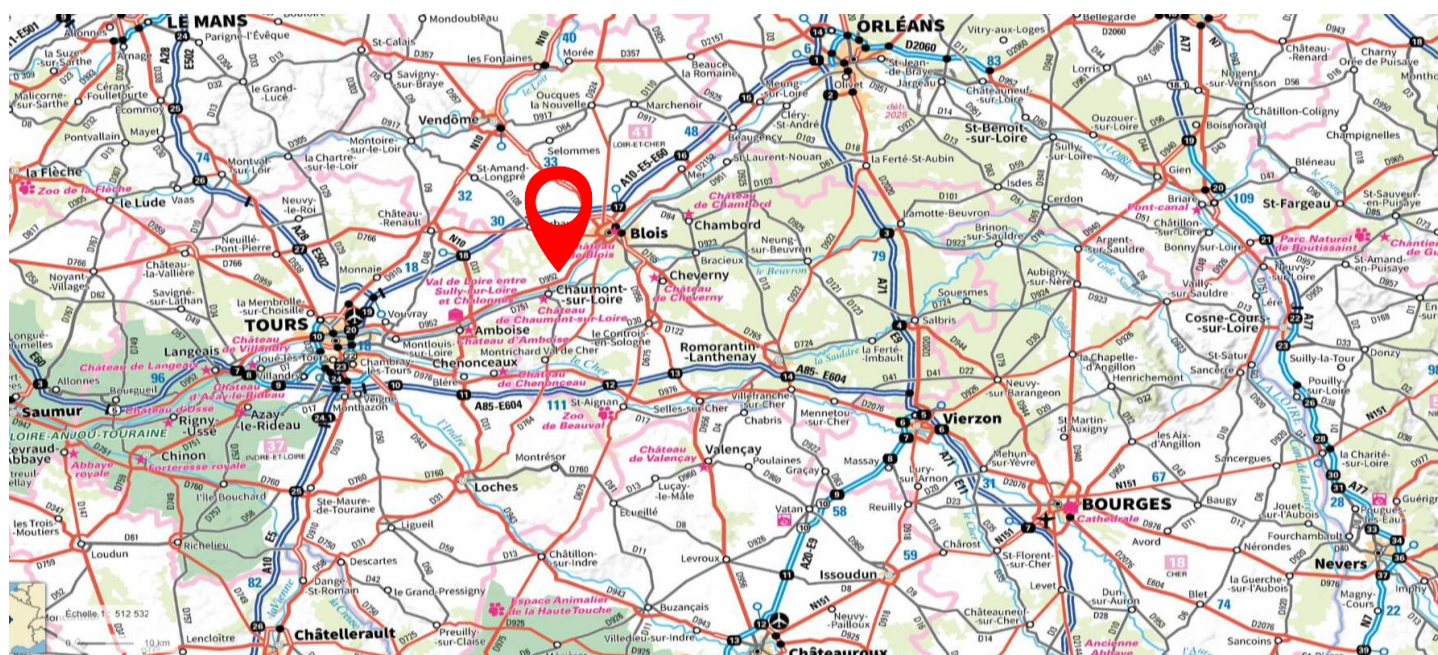


Inscriptions sur le
calendrier public.

© Crédit photo : Virginie Vazeille / XC Chartres 2024 / cARo



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
Vercueil
Sports Cyclisme



Article 1 / Acceptation du présent règlement	3
Article 2 / Type	3
Article 3 / Compétiteurs admis.....	3
Article 4 / Catégories admises.....	3
Article 5 / Droits d'engagement	3
Article 6 / Informations pratiques.....	4
Article 7 / Parcours	4
Article 8 / Distances	5
Article 9 / Plaque de guidon	6
Article 10 / Sécurité.....	6
Article 11 / Matériel.....	6
Article 12 / Dépannage.....	6
Article 13 / Ravitaillement.....	6
Article 14 / Briefing d'avant-course.....	6
Article 15/ Zone de départ et ordre de départ.....	7
Article 16 / Arrivée et zone d'arrivée	7
Article 17 / Reconnaissances.....	7
Article 18 / Récompenses.....	7
Article 19 / Réclamations	7
Article 20 / Diffusion des résultats.....	8
Article 21 / Droit à l'image	8

Article 1 / Acceptation du présent règlement

Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est tenu de connaître le présent règlement ainsi que le règlement National VTT Ufolep. L'inscription au départ de la manifestation implique son acceptation.

Article 2 / Type

Le « XC d'Onzain 2026 » est une épreuve de cross-country chronométrée sur circuit balisé donnant lieu à un classement par catégories d'âges.

Article 3 / Compétiteurs admis

Les épreuves sont ouvertes aux compétiteurs licenciés UFOLEP de la région Centre Val-de-Loire, titulaires de la licence et d'une carte compétiteur VTT 2025/2026 validées 8 jours au moins avant la compétition.

Les épreuves sont également ouvertes aux autres comités régionaux (dans les mêmes conditions), aux autres fédérations (sur présentation d'un justificatif de licence en cours de validité) et aux non-licenciés (sur présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition de moins de trois mois). Le règlement National VTT Ufolep est en tous points applicable.

Pour pouvoir retirer les plaques de guidon et avant émargement de la feuille d'engagement, tous les pilotes devront présenter :

- Pour les licenciés Ufolep : leur licence Ufolep et leur carton compétiteur VTT,
- Pour les licenciés d'autres fédérations : leur licence en cours de validité,
- Pour les non-licenciés : leur certificat médical.

L'organisateur se réserve le droit de conserver une pièce justificative (licence, carte d'identité) en caution de la plaque de guidon.

Article 4 / Catégories admises

Catégories Féminines	Années de naissance
Jeunes 11-12 Féminines	2015 à 2014.
Jeunes 13-14 Féminines	2013 à 2012.
Jeunes 15-16 Féminines	2011 à 2008.
Adultes 17-19 Féminines	2009 à 2007.
Adultes 20-29 Féminines	2006 à 1997.
Adultes 30-39 Féminines	1996 à 1987.
Adultes 40-49 Féminines	1986 à 1977.
Adultes 50+ Féminines	1976 et avant.

Catégories tandems	Année de naissance
Tandem Masculin	2009 et avant.
Tandem Mixte	2009 et avant.

Catégories Masculins	Années de naissance
Jeunes 11-12 Masculins	2015 à 2014.
Jeunes 13-14 Masculins	2013 à 2012.
Jeunes 15-16 Masculins	2011 à 2008.
Adultes 17-19 Masculins	2009 à 2007.
Adultes 20-29 Masculins	2006 à 1997.
Adultes 30-39 Masculins	1994 à 1987.
Adultes 40-49 Masculins	1984 à 1977.
Adultes 50-59 Masculins	1974 à 1967.
Adultes 60+ Masculins	1967 et avant.

Article 5 / Droits d'engagement

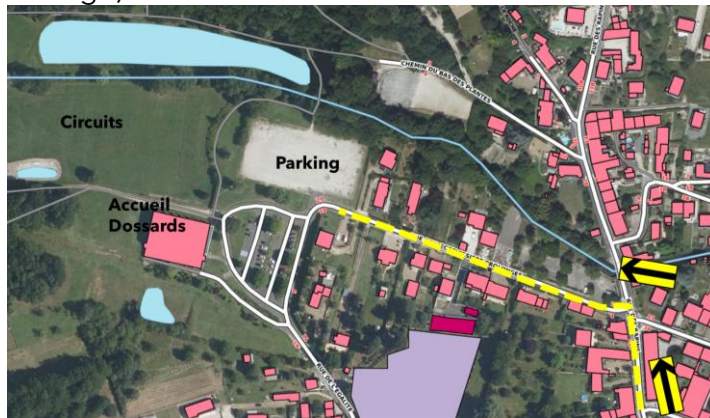
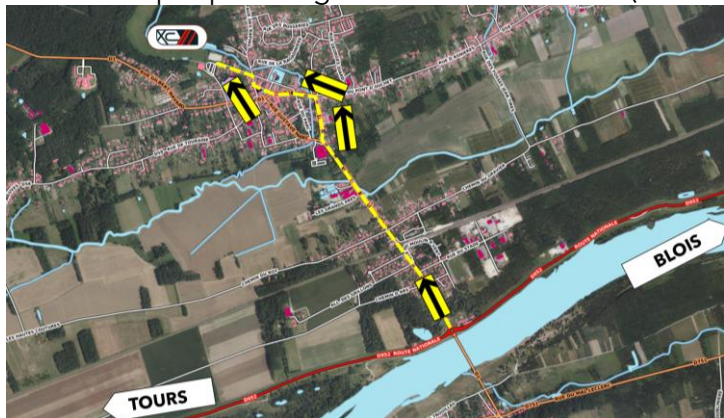
Engagements à l'avance via le calendrier national (www.ufolep-cyclisme.org) avant le 16 avril 2026.

Catégories	avec licence Ufolep	sans licence Ufolep (autres fédérations, non-licenciés)	sur place
Jeunes	6,00€	+ 2,00€	+ 4,00€
Adultes	8,00€	+ 2,00€	+ 4,00€
Tandems	15,00€	+ 4,00€	+ 8,00€

Article 6 / Informations pratiques

Stationnement : Parking du gymnase (Rue de l'Ecrevissière prolongée, Onzain, 41150 Veuzain-sur-Loire).

Retrait des plaques de guidon : Parc de Loisirs (suivre fléchage).



Accueil des compétiteurs à partir de 09h30.

Retraits des plaques pour les catégories Jeunes de 09h30 à 10h30.

Retraits des plaques pour les catégories Adultes de 12h30 à 13h30.

Article 7 / Parcours

Le parcours est choisi pour l'intérêt qu'il offre sur le plan du pilotage, en évitant autant que possible les passages périlleux et dangereux. Le portage sera très limité aux sections naturelles sur de courtes distances.

Dans le cas de zones techniques, des échappatoires de dégagement sont prévus. Toute zone technique munie d'une échappatoire doit être passée sur le vélo. En cas de doute ou de passage à côté du vélo, prendre impérativement l'échappatoire.

- Circuit Jeunes : environ 2,5 kms par tour. Dénivelé positif : +55m par tour.
- Circuit Adultes : environ 5,5 kms par tour. Dénivelé positif : +140m par tour.

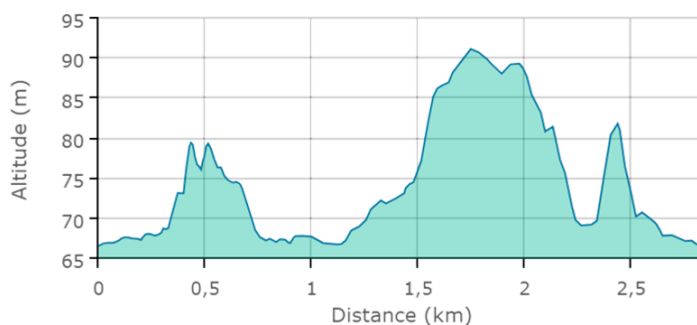
Le tracé du circuit pourra être modifié par l'organisateur si nécessaire (conditions météo, remontées des pilotes, commission Ufolep).



Circuit Jeunes

Par tour :

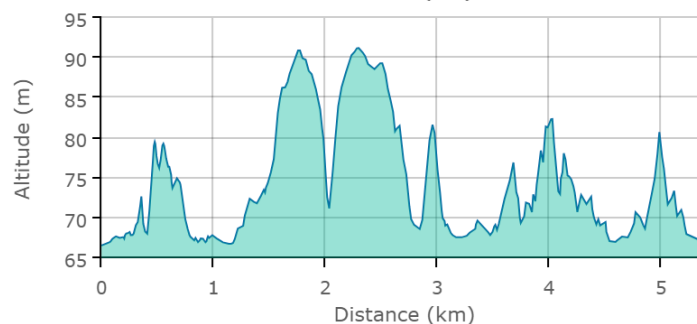
- Distance totale : 2800 m.
- Dénivelé positif : + 54 m.
- Pente moyenne : 4,0%.



Circuit Adultes

Par tour :

- Distance totale : 5600 m.
 - Dénivelé positif : + 140 m.
 - Pente moyenne : 6,0%.
 - Pente maximale : 28%.
- (avec dérivations tandems).



Légende carte :

- | | | | |
|--|----------------------------------|--|---------------------------|
| | Permanence Dossards. | | Poste de dépannage double |
| | Podiums & Récompenses. | | Point de lavage vélo* |
| | Poste Arrivée. / Juges arrivées. | | Poste Premiers Secours. |
| | Buvette. / Restauration. | | Postes vigie. |
| | Zone arrivée. | | Zone de départ. |

*Point de lavage vélo ouvert sur autorisation de la Mairie. Il peut ne pas être disponible le jour de la compétition.

Article 8 / Distances

Le nombre de tours et le temps de course pourra être adapté à l'issu du premier tour de course, des conditions météorologiques et de l'organisateur.

Catégories	Dénivelé cumulé maximal	Durée maximale du 1 ^{er}	Distance maximale
Jeunes 11-12 Féminines & Masculins	+150 m	≈ 20 à 25 minutes	≈ 7 kms / 3 × 2,5
Jeunes 13-14 Féminines & Masculins	+200 m	≈ 30 à 35 minutes	≈ 9 kms / 4 × 2,5
Jeunes 15-16 Féminines & Masculins	+500 m	≈ 50 minutes à 1h00	≈ 18 kms / 8 × 2,5
Adultes 17-19 Féminines	+550 m	≈ 1h05 à 1h20	≈ 30 kms / 4 × 5,5
Adultes 20-29 Féminines	+550 m	≈ 1h05 à 1h20	≈ 30 kms / 4 × 5,5
Adultes 30-39 Féminines	+550 m	≈ 1h05 à 1h20	≈ 30 kms / 4 × 5,5
Adultes 40-49 Féminines	+550 m	≈ 1h05 à 1h20	≈ 30 kms / 4 × 5,5
Adultes 50+ Féminines	+550 m	≈ 1h05 à 1h20	≈ 30 kms / 4 × 5,5
Adultes 17-19 Masculins	+550 m	≈ 1h05 à 1h20	≈ 30 kms / 4 × 5,5
Adultes 20-29 Masculins	+700 m	≈ 1h20 à 1h40	≈ 35 kms / 6 × 5,5
Adultes 30-39 Masculins	+700 m	≈ 1h20 à 1h40	≈ 35 kms / 6 × 5,5
Adultes 40-49 Masculins	+700 m	≈ 1h20 à 1h40	≈ 35 kms / 6 × 5,5
Adultes 50-59 Masculins	+650 m	≈ 1h15 à 1h30	≈ 30 kms / 4 × 5,5
Adultes 60+ Masculins	+550 m	≈ 1h05 à 1h20	≈ 30 kms / 4 × 5,5
Tandems	+650 m	≈ 1h15 à 1h30	≈ 30 kms / 4 × 5,5

Article 9 / Plaque de guidon

Chaque compétiteur devra fixer une plaque de guidon à l'avant du vélo. La licence et le carton pourront être conservés en caution de la plaque de guidon lors de la compétition. Les numéros seront attribués en fonction des catégories par l'organisateur.

Article 10 / Sécurité

Des secouristes et du matériel de premiers secours seront dédiés à l'organisation et au public. Les pompiers de la caserne d'Onzain sont avertis de la manifestation.

Article 11 / Matériel

Sont obligatoires :

- le port du casque à coque rigide (normes C.E.), y compris pendant les reconnaissances et en dehors du parcours (échauffements, déplacements,...),
- les VTT homologués 26', 27'5 et 29', d'une largeur de guidon de 65 cm minimum aux extrémités bouchées, section de pneu de 1,75 pouces minimum. Les changements de cadres et l'assistance extérieure sont interdits pendant la compétition,
- le port du maillot de club ou combinaison manches courtes ou longues.

Sont interdits :

- toutes les autres formes de cycles (VTTAE, free-bike, cyclo-cross, Gravel, bi-cross, etc...),
- les oreillettes et tous dispositifs susceptibles d'émettre du son,
- les maillots de style triathlon sans manches,
- les maillots distinctifs d'une autre fédération,
- les maillots d'équipes et club autre que celui mentionné sur la licence.

Sont tolérés :

- les maillots distinctifs (champion départemental, champion régional, champion national) de la discipline VTT en cours de validité.

L'organisateur a la possibilité d'interdire le départ aux VTT et pilotes non-conformes aux règles de sécurité.

Article 12 / Dépannage

Une zone technique sera aménagée, accessible à 2 points du circuit (voir le repère «  » sur le plan :

- aux kilomètres +1,5 et +2,0 du circuit Jeunes,
- aux kilomètres +1,5 et +5,0 du circuit adultes),

au passage de laquelle il sera possible de bénéficier d'une assistance extérieure (le changement de roue ou toute réparation est seulement autorisée dans cette zone mais le changement de VTT reste interdit). Un mécanicien club pourra y être présent. L'échange de matériel entre compétiteur est interdit. L'accès au poste de dépannage se fait uniquement dans le sens de la course, aucune possibilité d'opérer un demi-tour à contre sens du circuit. Tout contrevenant se verra déclassé.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dégradation ou de vol de matériel.

Article 13 / Ravitaillement

Le ravitaillement est autorisé à n'importe quel point du circuit, en respectant les autres compétiteurs et l'environnement. Il est strictement interdit de jeter des ordures sur l'ensemble du circuit.

Article 14 / Briefing d'avant-course

Un exposé clair et détaillé sur les points dangereux ou les changements de direction importants sera effectué avant le départ. L'esprit sportif et le respect de l'environnement seront également abordés.

Article 15/ Zone de départ et ordre de départ

Le départ se fera en ligne. Les 400 premiers mètres auront une largeur permettant le dépassement dans de bonnes conditions. Les départs seront donnés par vagues en fonction des catégories, séparés d'un temps suffisant. L'appel sera réalisé environ 10 minutes avant l'heure de départ.

Catégories	Heure d'appel	Heure de départ
Jeunes 11-12 Féminines & Masculins	11h00	11h12
Jeunes 13-14 Féminines & Masculins	11h00	
Jeunes 15-16 Féminines & Masculins	11h00	11h10

Catégories	Heure d'appel	Heure de départ
Adultes 17-19 Masculins	14h05	14h15
Adultes 20-29 Masculins	14h05	
Adultes 30-39 Masculins	14h05	
Adultes 40-49 Masculins	14h05	
Adultes 17-19 Féminines	14h05	14h17
Adultes 20-29 Féminines	14h05	
Adultes 30-39 Féminines	14h05	
Adultes 40-49 Féminines	14h05	
Adultes 50+ Féminines	14h05	
Adultes 50-59 Masculins	14h05	
Adultes 60+ Masculins	14h05	
Tandems	14h10	14h20

Les organisateurs pourront selon l'épreuve modifier les modalités de départ (heure d'appel et heure de départ adaptés). Dans la mesure du possible, il sera procédé à l'appel nominatif des coureurs lors de la mise en grille.

Article 16 / Arrivée et zone d'arrivée

Elle sera clairement matérialisée (ligne au sol ou podium). La ligne d'arrivée sera placée soit à plat, soit en montée mais dans tous les cas dans un lieu dégagé. Une fois celle-ci franchie, l'aménagement d'un « goulet d'arrivée » ne permettant, à son extrémité, que le passage d'un seul concurrent est prévu dans la mesure du possible (pour récupérer les plaques de guidons et valider le classement). Les concurrents seront considérés en course jusqu'à ce passage.

Attention ! : la ligne d'arrivée n'est pas située sur la ligne de départ (voir plan : « **Départ** », Arrivée «  »).

Article 17 / Reconnaissances

La reconnaissance des circuits devra impérativement s'effectuer en dehors des compétitions. Les différents circuits seront donc libres la veille et le jour de la compétition de 9h30 à 11h00 et de 12h30 à 14h00.

Tout contrevenant hors-course hors-créneaux se verra exclu et déclassé.

Article 18 / Récompenses

Une récompense non-numéraire sera attribuée aux trois premiers par catégorie lors du podium. La non-participation au protocole implique la renonciation à la récompense. La tenue de cycliste (maillot ou veste) est impérativement exigée pour monter sur le podium.

Article 19 / Réclamations

Elles doivent être présentées dans le quart d'heure qui suit l'annonce ou l'affichage des résultats auprès de l'organisation ou des bénévoles UFOLEP. La participation à l'épreuve du XC d'Onzain implique la parfaite connaissance du règlement national et son acceptation. Aucune réclamation relative au circuit et au dit règlement ne sera prise en compte. Toute tricherie ou comportement antisportif lors des épreuves sera sanctionné par une disqualification immédiate du coureur, sans aucun dédommagement.

Article 20 / Diffusion des résultats

Les résultats complets seront disponibles la semaine suivant la compétition. Ils seront rapidement diffusés aux différents Comités départementaux de la région Centre Val-de-Loire pour valider les inscriptions aux Championnat National qui aura lieu à Hombourg-Haut (57 - Moselle) les 15 et 16 mai 2026.

Les résultats pourront être demandés directement à l'organisateur par mail (vineuil-sports-vtt@outlook.fr) jusqu'au 30 avril 2026.

Article 21 / Droit à l'image

Sauf avis expressément formulé par écrit aux organisateurs, les participants au XC d'Onzain autorisent l'organisation à utiliser dans le cadre de l'épreuve, les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, y compris sur les documents publicitaires.

